



**Quimperlé
 Communauté
 Kemperle
 Kumuniezh**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 22 septembre 2022, s'est réuni le 29 septembre 2022 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice : 52
Présents : 38 jusqu'à 18h20, puis 39 jusqu'à 18h40, puis 40
Votants : 48 jusqu'à 18h40, puis 50
Secrétaire de séance : Michel CHARPENTIER

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO : Marie-Françoise LE ROCH, Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC : Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Denis BARGUIL, Martine PRIMA
BAYE : Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT : Denez DUIGOU
GUILLIGOMARC'H : Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX : Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ : Corinne COLLET
MELLAC : Nolwenn LE CRANN
MOËLAN-SUR-MER : Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Franck BERTHET, Christelle FENEON, Christophe RIVALLAIN
QUERRIEN : Stéphane CADO, Patricia ECK (arrivée à 18h20)
QUIMPERLÉ : Danièle KHA, Patrick TANGUY, Marie-Madeleine BERGOT, Michel FORGET, Pascale DOUINEAU, Danièle BROCHU, Eric ALAGON, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ : Yves BERNICOT, Leslie COLLINS
RIEC-SUR-BÉLON : Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE (arrivée à 18h40), Vincent PENNOBER
SAINT-THURIEN : Michel CHARPENTIER
SCAËR : Jean-Yves LE GOFF, Robert RAOUL, Danielle LE GALL, Hélène LE BOURHIS, Jean-François LE MAT
TRÉMÉVÉN : Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSÉS :

Guy DOEUFF (BANNALEC), Jacques JULOUX (CLOHARS), Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS), Loïc PRIMA (CLOHARS), Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX), Franck CHAPOULIE (MELLAC), Christophe LESCOAT (MELLAC), Isabelle MOIGN (MOELAN), Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE), Lorette ROBERT-ROCHER (REDENE), Florence PENCHE (RIEC)

POUVOIRS :

Guy DOEUFF (BANNALEC) a donné pouvoir à Denis BARGUIL (BANNALEC)
 Jacques JULOUX (CLOHARS) a donné pouvoir à Sébastien MIOSSEC (RIEC)
 Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)
 Loïc PRIMA (CLOHARS) a donné pouvoir à Christophe RIVALLAIN (MOELAN)
 Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX) a donné pouvoir à Daniel HANOCQ (LE TREVOUX)
 Franck CHAPOULIE (MELLAC) a donné pouvoir à Nolwenn LE CRANN (MELLAC)
 Christophe LESCOAT (MELLAC) a donné pouvoir à Jean-Yves LE GOFF (SCAER)
 Isabelle MOIGN (MOELAN) a donné pouvoir à Franck BERTHET (MOELAN)
 Patricia ECK (QUERRIEN) a donné pouvoir à Stéphane CADO (QUERRIEN) jusqu'à 18h20

QUIMPERLE COMMUNAUTE

Envoyé en préfecture le 04/10/2022

Reçu en préfecture le 04/10/2022

Affiché le

ID : 029-242900694-20220929-2022_164-DE

Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
Florence PENCHE (RIEC) a donné pouvoir à Aude MARSILLE (RIEC) à partir de 18h40

DCC2022-164

VIE COURANTE
8- RESSOURCES HUMAINES

**Suppression d'un emploi d'adjoint administratif à temps non complet (28/35^{ème}) et
concomitamment création d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet
d'hôte-esse d'accueil et assistant-e administratif-ve, au 1^{er} octobre 2022 dans le cadre
d'emploi des adjoints administratifs territoriaux**

Par délibération en date du 27 juin 2019, deux emplois d'adjoints administratifs à 28/35^{ème} ont été créés en conseil communautaire dans le cadre de la réorganisation des accueils du siège de la Communauté. Depuis, l'un de ces emplois a depuis été dimensionné à temps complet.

Pour répondre aux nouvelles missions d'assistance administrative, il est proposé de dimensionner le 2nd emploi à temps complet. Dans ce contexte, il est donc proposé de supprimer un emploi d'adjoint administratif territorial à 28/35^{ème} au 1^{er} octobre 2022 et de créer concomitamment un emploi d'adjoint administratif à temps complet d'hôte-esse d'accueil et assistant-e administratif-ve, dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux.

Les membres du Comité technique ont été saisis pour avis en collège séparé le 12 septembre 2022.

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER la suppression d'un emploi d'adjoint administratif à temps non complet (28/35^{ème}) et concomitamment la création d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet d'hôte-esse d'accueil et assistant-e administratif-ve, au 1^{er} octobre 2022 dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE la suppression d'un emploi d'adjoint administratif à temps non complet (28/35^{ème}) et concomitamment la création d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet d'hôte-esse d'accueil et assistant-e administratif-ve, au 1^{er} octobre 2022 dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Sébastien MIOSSEC

